



VERNY FAIT SA PART

Verny n'est pas dans sa bulle.

Verny a les pieds bien ancrés dans la planète bleue et la tête sur les épaules.

Verny a conscience d'être un maillon, même modeste, de la chaîne environnementale.

C'est dans cet esprit que la municipalité agit pour que, demain, chaque vernois puisse continuer à profiter de son cadre de vie et le léguer dans les meilleures conditions.

Un maillon de la chaîne humaine aussi, pour que chaque vernois soit épanoui et enrichi de ses différents échanges et partages.



LOTISSEMENT COMMUNAL

Naissance de l'éco-lotissement La Ronceraie, premier aménagement important de ce type géré par la commune autour de valeurs écologiques. Livraison des parcelles prévue début 2018.



ECLAIRAGE PUBLIC

Réflexion sur l'extinction partielle la nuit. 1ère phase de renouvellement par la commune des points d'éclairage (Laurilla, La Plénère, Orceval).



PARC

En cours et à venir : achèvement des travaux du parc côté Cour du Château et aménagement de celle-ci, panneaux signalant les 20 arbres remarquables, classement en refuge LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux).



TONTE RAISONNÉE

Gestion différenciée des espaces verts publics et tonte adaptée à chaque secteur de la commune pour respecter la biodiversité.



BACS ET NICHOURS

3 bacs à plantations installés à côté de l'école par les services techniques municipaux, pour les élèves de maternelle. 10 nichoirs fabriqués par les élèves de l'EREA pour le parc, avec l'appui des services techniques et de la LPO.



BRÛLAGE

Interdiction de brûler les déchets verts à l'air libre, en raison des impacts environnementaux et sanitaires importants de cette pratique.

(source site ADEME)



JARDIN PARTAGÉ

Terrain communal où des jardiniers amateurs se retrouvent les samedis après-midi pour échanger leurs expériences et leurs productions.

ÉDITO

Voilà trois ans que vous m'avez à nouveau confié la gestion et le développement de notre commune. Je suis donc heureuse et fière de dresser le bilan à mi-mandat.

Nous pouvons citer quelques projets réalisés, fonctionnels et en perpétuel mouvement :

- la finalisation et l'inauguration du collège
- l'ouverture au public du Parc du Château et son aménagement ainsi que la réhabilitation du potager
- la création de la rue du Fort avec ses commerces, artisans et professionnels de santé
- la Halle communale et son marché hebdomadaire
- le soutien et l'intérêt portés à la vie associative et économique
- la mise en place des activités gratuites pour les enfants après l'école...

Nous nous réjouissons des 3 années à venir, qui seront aussi riches et passionnantes. Elles nous permettront de concrétiser les nombreux projets en cours.

Ils seront finalisés et iront au-delà de «Notre Programme pour Verny» :

- la seconde phase de l'aménagement du Parc et de la Cour du Château
- la valorisation et la promotion du jardin partagé
- la concrétisation de l'éco-lotissement communal « la Ronceraie »
- la réfection et l'aménagement de la rue du château avec l'enfouissement des réseaux
- la mise en œuvre de l'espace Habitat Seniors ...
- ... Et les nombreuses réflexions et projections (quartier de l'ex gendarmerie ...)

L'ensemble de notre mandat s'inscrit dans le respect de la maîtrise du budget communal, malgré la diminution des dotations de l'état et des subventions des collectivités territoriales.

Nous garderons le cap pour Verny, « bourg centre » en considérant tout son potentiel.

Toujours sensible à vos témoignages et vos idées, votre Mairie vous est toujours ouverte et nous vous donnons rendez-vous tous les dimanches matin au marché sous la halle communale !

Sincèrement,

votre maire
Marie-Thérèse Gansoinat Ravaine
Vice-Présidente de la CCSSM

Avant l'été, deux réunions publiques sont programmées : le 19 mai sur le projet d'extinction partielle de l'éclairage public et le 30 juin sur le futur lotissement « la Ronceraie ».



CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL DU 27 FÉVRIER 2017

Principales décisions :

- Demandes de subventions :
 - 15 282,66 € à la région Grand Est et 15 282,66 € à M. Grosdidier, sénateur, pour la structure d'accueil du groupe fortifié l'Aisne
 - 1 200 € au conseil départemental pour la bibliothèque
 - 10 000 € à M. Abate, sénateur, pour les travaux des murs du Parc du Château
 - 3 000 € à M. Masseret, sénateur, pour l'achat d'une tondeuse autoportée
- Retrait d'une délibération du 5 décembre 2016 : subvention à l'Adeppa
- Octroi d'une subvention de 75 € par élève pour la classe découverte en Dordogne des CE2
- Avis favorable au transfert de compétence PLU à la Communauté de communes du sud messin

CONSEIL DU 9 MARS 2017

Décision :

- Achat de deux parcelles pour la réalisation du lotissement communal la Ronceraie

CONSEIL DU 10 AVRIL 2017

Principales décisions :

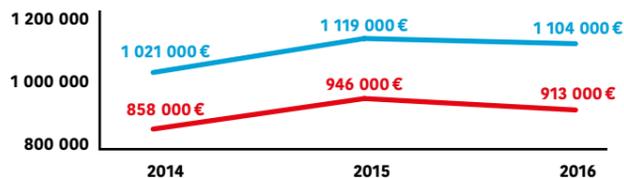
- Vote des comptes administratifs et de gestion 2016, du budget primitif 2017 (budget principal et annexes de la zone le Fort et de la Ronceraie)
- Taux des taxes locales : + 1 point pour le foncier bâti, pas de changement des autres taux
- Subventions de fonctionnement aux associations vernoises, 21 410 € au total
- Demandes de subventions FSIL et DETR pour les travaux d'amélioration de la qualité énergétique de la trésorerie, 46 850 € chacune
- Choix des entreprises pour la réalisation du lotissement la Ronceraie :
 - Terrassement / assainissement / AEP / voirie : Lingenheld pour 444 990 € HT
 - Réseaux secs / éclairage public : Sobeca pour 103 998 € HT
 - Espaces verts / mobilier urbain : Tera Paysage pour 173 678,12 € HT
 - Communication : Co-Laboris pour 14 240 € HT
- Prix de vente des 32 parcelles du lotissement la Ronceraie, à partir de 41 300 € tous droits compris

Compte-rendus complets sur le site de la Mairie : www.verny.fr/deliberations

POINT FINANCIER

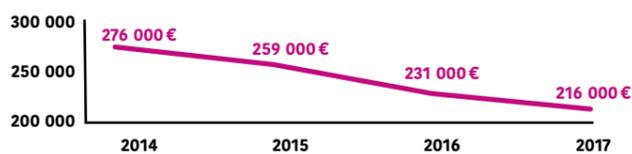
A mi-mandat, nous pouvons dresser un premier bilan financier sur l'évolution des dépenses et des recettes de fonctionnement. On note une diminution des dépenses de fonctionnement en 2016 de 33 000 € par rapport à 2015. Ce qui nous éloigne des prévisions alarmistes de l'opposition qui nous annonçait une hausse de ces dépenses de 53 000 €.

Le différentiel entre les recettes et les dépenses a augmenté de 28 000 € entre le début et la mi-mandat : 163 000 € en 2014, 173 000 € en 2015 et 191 000 € en 2016.



Ces chiffres sont corrigés des transferts, des produits exceptionnels et de la FNGLR, ils représentent donc les recettes et les dépenses réelles.

La baisse de la DGF : cette dotation de l'Etat diminue.



Nous avons décidé de compenser cette baisse par un rééquilibrage de la taxe foncière qui était anormalement basse à Verny par rapport aux autres communes équivalentes.

Rester sur ces taux trop bas n'était pas responsable car cela impliquait à terme une baisse encore plus conséquente des dotations de l'Etat. Une augmentation des taux de 2 points a donc été programmée sur deux ans, en 2016 et 2017. Le taux de la taxe foncière passe ainsi de 9,92 % à 11,92 % sur deux ans.

A titre d'exemple, il est de 13,10 % à Rémilly, de 12,33 % à Fleury, de 13,71 % pour les communes de moins de 2000 habitants et de 15,04 % pour les communes de 2000 à 3000 habitants.

LA COMMUNE REÇOIT ...

LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

La commission vie économique a invité les agriculteurs, artisans, commerçants, professions libérales et madame la principale du collège pour un petit-déjeuner de travail. Le tour de table a permis à la trentaine de participants de présenter leurs activités. Ce sont 98 emplois qui étaient représentés.

La commune a exposé ses capacités d'accompagnement et de facilitation à une collaboration avec les professionnels, ainsi que les différents outils de communication à leur disposition. Les échanges ont été constructifs et laissent entrevoir la future création d'une association des forces vives du village. La nécessité de créer un lien entre les différents acteurs est un objectif important pour chacun. Ainsi, mieux se connaître et mieux se comprendre permettra de donner envie aux habitants de Verny et des environs de consommer les nombreuses offres locales.



LES NOUVEAUX HABITANTS ET JEUNES ÉLECTEURS

Madame la Maire a accueilli les nouveaux vernois. Elle leur a exposé les réalisations et projets de leur commune d'adoption. L'équipe municipale, les membres du CCAS et des associations, ainsi que les bénévoles du jardin partagé ont détaillé leurs activités. Les nouveaux venus ont pu se présenter et mesurer l'étendue de l'offre de services proposée à Verny. Un livret d'accueil leur a été remis.

Les jeunes venant d'atteindre la majorité étaient aussi conviés pour la remise de leur carte d'électeur et d'un livret du citoyen. Madame la Maire leur a rappelé leurs droits et devoirs ainsi que leurs nouvelles responsabilités.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Camille Jouillerot George née le 14 février
Alexandra Grussy Lang née le 22 février
Maxence Noirot Gestalder né le 1er mars
Gabriel Guir Vizé né le 14 mars
Télio Weiland Thiriart né le 14 mars

MARIAGE

Ahmed Amrane et Célia Berchiche le 18 mars

NOS PEINES

Thierry Lamielle le 30 janvier
Anne Marie Blanchet le 28 mars
Denise Remond veuve Bourdon le 1er avril

ON EN CAUSE

RÈGLEMENTATION BRÛLAGE

Dans le cadre de la lutte contre la pollution de l'air, il est officiellement interdit aux particuliers de brûler les déchets verts (herbe de tonte de pelouse, feuilles ou fleurs mortes, résidus de débroussaillage, d'élagage, de taille de haies et arbustes) à l'air libre, y compris par incinérateur de jardin. Ces déchets dits «verts» sont considérés comme des déchets ménagers et leur brûlage à l'air libre est une source importante d'émission de particules portant atteinte à la santé, à la qualité de l'air et à l'environnement. Brûler ses végétaux à ciel ouvert produit jusqu'à 900 fois plus de particules fines qu'un trajet de 20 km jusqu'à la déchetterie (source : Air-Rhône-Alpes).

Ces déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou valorisés sur place dans un composteur.

RÉUNION PUBLIQUE ÉCLAIRAGE

L'ensemble des vernois est invité à participer à une réunion sur l'extinction partielle de l'éclairage public, **le 19 mai à 20h30 en mairie.**

Cette réunion a pour but d'expliquer pourquoi la commune souhaite éteindre l'éclairage la nuit, de dédramatiser sur l'obscurité, de faire voir la nuit sous un autre jour, et de présenter les créneaux horaires permettant une vraie vie nocturne aux habitants.

AGENDA

- **Marché les dimanches de 8h à 12h** - halle communale
- **Jardinage les samedis de 14h à 15h30** - potager communal

- **Vendredi 12 mai à 18h30 centre Faber** : apéro concert Verny Musiques Actuelles, au profit de la classe découverte en Dordogne
- **Dimanche 14 mai** : festival mosellan de marche nordique - club de l'ASCM et Marche Nordique à Verny
- **Vendredi 19 mai à 20h30 mairie** : réunion publique éclairage
- **Samedi 20 mai à 20h et dimanche 21 à 14h centre Faber** : loto - Les Archers du vernois
- **Samedi 10 juin cour du château** : feu de la St Jean, organisé par le Tennis Club de Verny avec le soutien de la commune
- **Samedi 17 juin centre Faber** : fête scolaire, organisée par l'école et l'Association des parents d'élèves
- **Dimanche 18 juin halle communale** : fête de la musique, organisée par la commune, Verny Musiques Actuelles et le Vélo Club Verny
- **Samedi 24 juin au dojo centre Faber** : fête de fin de saison - Judo Club Verny
- **Dimanche 25 juin Parc du Château** : Insolivres « culture au jardin », animations autour du livre et pique-nique
- **Mercredi 28 juin, vendredi 30 juin, samedi 1er juillet à 20h30 centre Faber** : spectacle fin d'année cours adultes - Les 2 fées
- **Vendredi 30 juin à 20h mairie** : réunion publique éco-lotissement la Ronceraie
- **Dimanche 2 juillet à partir de 9h stade communautaire** : tournoi de football inter-quartiers
- **Jedi 13 juillet cour du château** : fête nationale - défilé aux champions, feu d'artifice offert par la municipalité, restauration organisée par le Football Club

Mairie

- Fermeture exceptionnelle **vendredi 26 mai**

- **Dimanches 11 et 18 juin** : élections législatives



VOYAGE SCOLAIRE DORDOGNE



DÉCORATIONS PÂQUES ATELIERS SCOLAIRES

MARCHÉ EN FÊTE